



# SYSTÈME DDA LC : CONSULTATION TOUS PNC DU 2 AU 16 MARS

Février 2020 TOUS PNC

Suite à vos nombreux retours ces derniers mois concernant le système de DDA Long Courrier, les Organisations Syndicales Représentatives et l'Entreprise ont conjointement décidé d'organiser une consultation TOUS PNC sur le sujet (Court-Courrier, Moyen-Courrier, Bases Province et Long-Courrier).

C'est pourquoi un vote électronique, se déroulera du 2 au 16 mars prochain.

Il vous sera demandé de vous positionner sur le choix du système qui correspond le mieux à vos attentes :



## CHOIX 1 : ÉVOLUTION DU SYSTEME ACTUEL AVEC MAINTIEN DES POINTS POSITIFS :

- Remise à zéro annuelle des compteurs de points DDA VOL et REPOS fin février de chaque année (+100 pts + 1,5 / année ancienneté).

- Création d'un compteur « points positifs ». Il sera alimenté par les vols effectués parmi la liste des 20 destinations les moins désidératées et dérogoires. Ce compteur sera glissant sur 12 mois. Il reprendra les points positifs que vous avez obtenus ces 12 derniers mois.

Les points de ce compteur complémentaire seront additionnés à votre compteur de base VOL (100 pts + 1,5 / année ancienneté) pour déterminer votre indice final et établir votre rang pour un vol.

Les points de ce compteur complémentaire seront additionnés à votre compteur de base REPOS (100 pts + 1,5 / année ancienneté) pour déterminer votre indice final et établir votre rang pour un repos.

- Les rotations effectuées sur les 20 escales les moins demandées plus les dérogoires créditeront 2 points en DDA, issues du TDS, de la bourse d'échange/OK vol ou de réserve (au lieu de 3, 4, 6 ou 8 actuellement).

**NB :** Le barème des points débités pour l'obtention d'une rotation ou d'un repos reste inchangé. Ces points seront retirés des compteurs de base vol ou repos.

## CHOIX 2 : RETOUR A L'ANCIEN SYSTEME ET EVOLUTIONS COMPLEMENTAIRES :

- Suppression des points positifs.

Possibilité pour 2020 d'utiliser les points positifs jusqu'à la campagne d'Août (DDA d'octobre).

- Remise à zéro annuelle des compteurs de points DDA VOL et REPOS fin février de chaque année (+100 pts + 1,5 / année ancienneté).

- Évolution 1 : possibilité de poser un 2<sup>ème</sup> choix de destination pour le DDA 2 (non daté).

- Évolution 2 : possibilité d'exprimer le DDA 2 avec un PNC associé.

**NB :** Le barème des points débités pour l'obtention d'une rotation ou d'un repos reste inchangé.

*Exceptionnellement pour 2020 : les développements informatiques nécessaires à l'implantation du système choisi majoritairement (choix 1 ou 2) imposeront une mise en place qu'à partir du mois de septembre 2020. La remise à zéro des compteurs se fera donc début septembre 2020 (iso fin février) pour la pose des DDA de novembre.*

**Le SNPNC saura entendre la voix de la majorité**